



**Résultats : 7<sup>e</sup> réunion du Comité de coordination**

**Compte-rendu**

9 juin 2011



*Connecting Rural Europe*

## Réunion du Comité de coordination, Bruxelles, 9 juin 2011

### Contexte de la réunion

Lors de la réunion additionnelle du Comité de coordination (CC) du 9 février 2011, un premier échange avait eu lieu sur la manière dont la mise en réseau pouvait être davantage développée au service de la politique de développement rural. La séance du matin a poursuivi ce débat. Alors que la troisième année des opérations du REDR s'achève, le moment semblait d'autant plus opportun de faire le bilan des avancées du réseau dans sa capacité à rassembler différentes parties prenantes, à passer en revue d'autres exemples de réseaux et à penser à de futures améliorations.

Les conclusions sur les moyens d'améliorer la mise en réseau du REDR étaient notamment destinées à servir de base aux discussions et à la décision du programme d'activité de la quatrième année, prévu lors de la session de l'après-midi.

### Question à l'ordre du jour

Lien vers la présentation :

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B986BD-96EB-618C-ABB8-3B9D278B0A4F](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B986BD-96EB-618C-ABB8-3B9D278B0A4F)

### Améliorer l'actuelle et future mise en réseau du Feader

*Introduction : La Mise en réseau de la politique de développement rural : un luxe ou une nécessité ?* J. M. Sousa-Uva, DG AGRI.

Après l'accueil des participants, les principaux thèmes de la réunion ont été énoncés, à savoir : l'analyse des premiers résultats des expériences de mise en réseau provenant de l'évaluation officielle à mi-parcours et de l'étude du CC lancée en avril ; le compte-rendu des principales activités mises en place l'année dernière et de celles envisagées pour la quatrième année du réseau.

Lien vers la présentation :

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B989AC-95C1-0A86-7D99-6DF09A24596A](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B989AC-95C1-0A86-7D99-6DF09A24596A)

*État actuel de la mise en réseau du REDR et des RRN : principaux résultats et synthèse*, A. Neal et M. Redman, Point de contact du REDR (CP REDR). Cette présentation a rendu compte des résultats de l'évaluation à mi-parcours ; des progrès dans l'élaboration de l'ensemble des outils d'autoévaluation pour les réseaux ; des résultats de l'étude du CC lancée en avril 2011 et des leçons qui en ont été tirées.

Points abordés au cours des discussions

Il est ressorti des discussions que :

- Les États membres n'avaient pas tous évalué la performance et les contributions de leur Réseau rural national (RRN) lors de l'évaluation à mi-parcours des programmes de développement rural pour la période 2007-2013. Des directives insuffisantes, l'absence de questions d'évaluation et d'indicateurs communs pour évaluer les quatre programmes des RRN et les autres réseaux ont représenté un obstacle majeur auquel le travail mené par le REDR et le Réseau européen d'évaluation pourrait remédier.
- Dans un nombre important de cas, le lancement des réseaux a été

soumis à des retards et est considéré dans de nombreux pays comme une entreprise difficile. Les seuls exemples à disposition sont les réseaux Leader qui, par rapport aux RRN actuels, avaient une ambition moindre. Malgré ces difficultés initiales, le rôle des réseaux est considéré comme crucial pour assurer la mise en place efficace des PDR et pour améliorer la performance de la politique de développement rural.

Lien vers la présentation :  
[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B98BCF-B4BB-F718-1A55-00B8574E385F](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B98BCF-B4BB-F718-1A55-00B8574E385F)

### **Débat – Améliorer la mise en réseau du développement rural de la « base » au niveau européen.**

Présentation : *URBACT II – Le Programme d'échange pour le développement urbain 2007-2013*, A. Ferstl, Direction générale de la Politique régionale

Cette communication a présenté dans les grandes lignes le programme URBACT II, son fonctionnement, ses principales actions et la manière dont les réseaux établis dans son cadre fonctionnent.

Deux RRN, le Portugal et la Lettonie, et deux organisations, COPA et Euromontana, ont brièvement exposé leur expérience de mise en réseau et leurs avis concernant l'amélioration prochaine des activités de réseau tant sur le plan national qu'europpéen, en s'appuyant tout particulièrement sur l'exemple du REDR. Les remarques suivantes ont été formulées par les participants à la table ronde :

- Les réseaux doivent s'appuyer sur les demandes et les besoins des parties prenantes ; les bénéficiaires devraient avoir davantage de visibilité dans le réseau, tant sur le plan national qu'europpéen.
- Lorsque les réseaux sont gérés directement par les services publics, les activités de réseau doivent être maintenues à l'écart des affaires courantes de l'administration.
- Il faut améliorer les contacts et la coopération entre les réseaux nationaux et les organisations impliquées dans le développement rural.
- Le REDR apparaissant comme un puissant outil de diffusion de l'information et des connaissances, la mise à disposition d'informations appropriées dans plus de langues que les six actuellement disponibles permettrait de renforcer son rôle et d'accroître son efficacité.
- Le site Internet devrait être développé de manière plus interactive.
- Il faudrait que les ONG européennes soient davantage impliquées dans le travail du REDR.

Points abordés au cours du débat

Les remarques suivantes ont été émises au cours du débat :

- Coordination : Partant du constat que la politique de développement rural ne peut pas être menée avec les seuls instruments mis à disposition par le Feader, la promotion d'une « véritable » coordination entre les différents programmes et politiques a été vivement

préconisée. Dans de nombreuses régions, différentes stratégies financées au niveau européen, national et régional sont actuellement en place. Le manque général de coordination entre ces dernières entraîne une certaine confusion, le possible chevauchement entre les objectifs et les actions menées, ainsi qu'une utilisation inefficace des fonds alloués.

Le besoin d'améliorer les liens entre la politique de développement rural et la politique régionale, notamment en ce qui concerne la stratégie Europe 2020, a été souligné. D'autre part, il ne faudrait pas sous-estimer les relations entre les zones urbaines et rurales ; l'expérience de réseaux, nationaux et européens, tels que URBACT II, devrait être mieux associée aux activités du REDR.

- Rôle des réseaux : La création des réseaux a représenté une expérience innovante, et leur lancement a été pour beaucoup une période difficile avec plusieurs problèmes à gérer. Développer des activités de réseau prend du temps, de même que bâtir la crédibilité et la légitimité des réseaux auprès de différents acteurs, à plus forte raison lorsque c'est une régulation, et non les besoins des parties prenantes, qui en sont à l'origine. Toutefois, après trois ans d'existence, les réseaux fonctionnent désormais et leur utilité est reconnue par de nombreuses parties prenantes. Il faudrait accorder plus de confiance à leurs compétences et éviter un contrôle institutionnel trop important de manière à ce qu'ils acquièrent une certaine souplesse.

Des craintes ont été exprimées quant au rôle des réseaux pendant la période de transition en attendant la prochaine période de programmation. Il est important de veiller à la continuité des réseaux afin qu'ils soient en place pour participer aux premières phases de mise en œuvre des nouveaux programmes, pour exploiter au mieux l'expérience et les connaissances déjà acquises et pour éviter les difficultés susceptibles de survenir au cours de cette transition.

De plus, il a été signalé que les réseaux, tant au niveau national qu'europpéen, devraient jouer un rôle déterminant dans la préparation de la future politique de DR en offrant des liens importants avec les besoins des parties prenantes/communautés rurales et en proposant des exemples pertinents d'expériences passées.

- Rôle des autorités nationales : Il a été rappelé qu'une forte influence des gouvernements dans les activités des réseaux n'est pas nécessairement une mauvaise chose. L'implication des autorités nationales peut en effet contribuer à ranimer le débat et à encourager la participation, et par conséquent, la contribution d'autres ministères/autorités, augmentant ainsi la diffusion de l'information et la coordination entre les différentes politiques.
- Gros plan sur les axes 3 et 4 : il a été souligné que les activités des

RNN sont souvent principalement connectées aux actions et aux parties prenantes des axes 3 et 4. Cela s'explique essentiellement par la nature des interventions des axes 1 et 2. Ces dernières sont perçues comme étant plus proches d'une aide directe donnée individuellement aux agriculteurs, alors que la mise en place des projets dans le cadre des axes 3 et 4 implique de la part des bénéficiaires un effort de coopération avec d'autres parties prenantes (la coopération étant souvent le meilleur critère pour que le projet soit approuvé), ce qui nécessite une plus grande intervention du réseau. Il a été suggéré d'essayer d'encourager la coopération entre agriculteurs pour la mise en œuvre d'investissements et de mesures agro-environnementales, puisque pour certaines mesures/actions, l'action coordonnée de plusieurs agriculteurs/bénéficiaires permettrait d'atteindre de meilleurs résultats, notamment dans les objectifs environnementaux. Si certains réseaux nationaux ont déjà élaboré plusieurs initiatives relatives aux deux premiers axes, en ciblant particulièrement les thèmes agro-environnementaux, il faut toutefois reconnaître que davantage d'efforts sont nécessaires pour mieux intégrer ces thèmes dans les activités des réseaux.

- *Communication* : Il a été suggéré d'améliorer la communication auprès du grand public autour de l'utilisation des financements et des résultats obtenus pour prouver que les financements DR ne sont pas de simples subventions versées aux agriculteurs et autres bénéficiaires, mais qu'ils sont au contraire indispensables à la préservation et au développement efficace et intégré des zones rurales.

#### Question à l'ordre du jour

Lien vers la présentation :

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B98D95-FC3D-BA74-FD84-FD4A326BF676](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B98D95-FC3D-BA74-FD84-FD4A326BF676)

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B98FB2-C96F-31B4-E4EB-C9E0B59FF71D](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B98FB2-C96F-31B4-E4EB-C9E0B59FF71D)

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B991C0-CD1A-138D-CF71-8FDB890545F9](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B991C0-CD1A-138D-CF71-8FDB890545F9)

Points abordés au cours des discussions

#### Rapport d'activité (juillet 2010-juin 2011)

- *Base de données des projets PDR*, A. Strano, CP REDR. Cette intervention a consisté à donner une vue d'ensemble de la base de données des projets PDR qui a été lancée en mai 2011 et qui totalise à ce jour 70 projets.
- *État actuel de l'Initiative sur l'entrepreneuriat rural*, P. Van Doren, CP REDR. Cette communication a illustré les activités mises en place dans le cadre de cette initiative thématique ainsi que les principales actions à réaliser prochainement.
- *Résultats préliminaires du GTT4 sur « Les mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural de l'UE »*, J. Loriz-Hoffmann, CP REDR. Cette communication a donné un aperçu des résultats préliminaires du GTT4 en s'attachant tout particulièrement aux critiques portant sur les mécanismes de mise en œuvre de la politique de DR en mal d'amélioration.

Le Directeur général M. J. M. Silva Rodríguez a pris part à cette session au cours de laquelle les points suivants ont été évoqués :

- Le rôle du REDR et des réseaux nationaux a été jugé crucial dans

l'amélioration de la performance de la politique de DR, en raison notamment de leur contribution à la diffusion de l'information et des connaissances.

La prochaine période de programmation reposera sur une approche fondée davantage sur les résultats, visant à accroître la coordination avec d'autres fonds et à tirer meilleur parti des synergies développées par les différents programmes et stratégies. Les relations entre les zones urbaines et rurales sont particulièrement perçues comme ayant un rôle important à jouer dans l'aide au développement territorial.

- La première proposition du règlement pour la nouvelle période de programmation devrait paraître en octobre 2011 (la version définitive devant être prête d'ici le printemps 2013). Cela devrait permettre aux États membres de prendre part à la réforme, en interne et au niveau européen, pour définir les stratégies et les programmes, avec l'aide du REDR et des réseaux nationaux, leur donnant ainsi plus de temps pour la préparation des programmes avant le début de la nouvelle période.

#### Question à l'ordre du jour

Lien vers la présentation :

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B993C5-F9C6-5AED-98C3-1C933BBB2656](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B993C5-F9C6-5AED-98C3-1C933BBB2656)

[http://enrd.ec.europa.eu/app\\_templates/filedownload.cfm?id=97B99578-EEB3-50A7-C6AB-6318CD1E780E](http://enrd.ec.europa.eu/app_templates/filedownload.cfm?id=97B99578-EEB3-50A7-C6AB-6318CD1E780E)

#### Programme d'activité (juillet 2011–juin 2012)

- *État actuel de la préparation du cadre stratégique post-2013*, R. Peters, DG AGRI. La présentation a donné une vue d'ensemble de l'architecture de la future politique de DR et de ses principales priorités, à savoir : favoriser l'innovation, faciliter la restructuration et le renouvellement, améliorer le développement de la chaîne alimentaire, soutenir le développement des zones rurales et la création d'emplois, préserver et mettre en valeur les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie.
- *Vue d'ensemble du programme de la quatrième année*, A. Neal, CP REDR. Cette présentation a rendu compte des activités au programme de cette quatrième année du REDR, regroupées autour de quatre grandes priorités : renforcer et diffuser le travail thématique accompli jusqu'à présent ; accompagner la mise en œuvre du PDR ; préparer le terrain pour les nouveaux programmes ; favoriser les activités de communication, la mise en réseau et la coopération.

#### Points abordés au cours des discussions

Les remarques suivantes ont été exprimées au cours des discussions :

- Si les représentants des RNN se sont félicités du maintien de l'innovation et du transfert des connaissances au cœur des préoccupations, ils ont néanmoins insisté pour qu'ils soient encouragés à travers l'ensemble des secteurs de l'activité rurale, et non pas uniquement dans ceux relatifs à l'agriculture. Les zones rurales sont en pleine évolution et l'agriculture est en cours de restructuration ; il est essentiel que les nouveaux modes de vie ruraux et les nouvelles formes d'entreprise rurale soient abordés lors des prochaines discussions sur la politique de DR post-2013 et reflétés dans le travail du REDR.
- Il a été fortement recommandé d'intégrer dans la discussion sur la

future période de programmation les résultats du GTT3 relatifs aux biens publics, étant donné leur importance pour atteindre les objectifs agro-environnementaux et promouvoir l'innovation. Il a été précisé que les questions relatives à l'innovation et au transfert de connaissances seront traitées par l'initiative thématique des RNN sur l'entrepreneuriat rural, alors que les questions environnementales le seront par un nouveau groupe cible du Comité de coordination sur la « mise en œuvre des services environnementaux », dont le lancement est envisagé en décembre 2011.

- Il a été signalé que le récent groupe cible du sous-comité Leader consacré aux stratégies en matière de développement local offre une plateforme de discussion sur l'approche Leader. Il permettra d'alimenter les discussions sur le futur de Leader après 2013 et le rôle de la « gouvernance à multiples niveaux » dans la politique de DR.

#### Actions proposées

Tous les membres du Comité de coordination ont été invités à envoyer leurs commentaires sur l'avant-projet de Programme de travail annuel pour la quatrième année avant le 20 juin 2011, par courriel ou via « Mon REDR ».

*Les premiers résultats du questionnaire d'évaluation de la réunion du CC, envoyé le 11 juin, et reposant sur 29 réponses, peuvent être résumés de la manière suivante :*

- *Le contenu de la réunion a été jugé intéressant et utile. La session qui était présidée a été appréciée. Parmi les suggestions faites par les participants figurent l'organisation d'ateliers visant à améliorer les discussions entre les membres eux-mêmes d'une part, et entre les membres et la DG AGRI d'autre part, ainsi qu'une plus grande attention accordée aux problèmes pratiques rencontrés au quotidien par les RNN afin que ces derniers aient davantage d'occasions de faire part de leur expérience.*